Bulletin de santé du végétal

Viticulture

du *25/07/2017*

N° 16

bulletin de santé du végétal région Centre

Viticulture

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Viticulture région Centre sont les suivantes :
CDA 41, CDA 37, CRAC, SICAVAC, IFV Val de Loire Centre, FREDON, Ax'VIGNE, PhytoService, Soufflet Vigne, Vitagri, COPAC, Renaud SA, LVVD, Syndicats AOC Coteaux du Vendômois, Cave des Coteaux du Vendômois, Cave des Vins de Bourgueil, Cave des Producteurs de Vouvray, Agri Négoce, Viti Négoce.

Ce qu'il faut retenir pour ce début de campagne 2017 :
- **Climatologie :** Les conditions de températures sont toujours favorables au développement de la vigne ….
- **Stade phénologique moyen :** C'est le début de la véraison …
- **Mildiou :** Selon le modèle, le risque remonte mais encore peu de symptômes au vignoble sauf situations sporadiques et sur des TNT
- **Black Rot** : Selon le modèle, le risque devient nulle sur tous les vignobles et aucun nouveau symptôme au vignoble depuis la mi juin
- **Oidium :** Le risque diminue selon le modèle et quasi absence de symptôme au vignoble
- **Botrytis** : Les symptômes sur grappes sont maintenant bien visibles sur Gamay, Pinot Noir et Sauvignon
- **Tordeuses :** Les 1ères perforations observées depuis 8 jours mais cela reste limité
- **Cicadelles Vertes** : Le vol se poursuit lentement
- **Acariens** : RAS
- **Cicadelles de la Flavescence Dorée** : début du vol vers le 10/07/17 et pic du vol semaine n°30
- **Drosophila suzukii** : Adultes déjà présents au vignoble
- **Esca / BDA** : Les symptômes sont bien visibles sur l'ensemble du vignoble

Semaine n°30
Nombre de parcelles suivies : 60

Climatologie

1 - Pluviométrie du 01 juillet au 24 juillet 2017 inclus

	Chinon 37	*Vouvray 37*	*Touraine 41*	*Cheverny 41*	*Chavignol 18*	*Quincy 18*
Du 01 au 24/07/17	29.6 mm	37.3 mm	36 mm	66.6 mm	25 mm	27 mm

Commentaires
Des pluies le weekend dernier de 10 mm à 30 mm notamment sur la partie 37 et 41 et plus faibles sur le 18.

2 - Températures
Les températures moyennes depuis le début du mois de juillet sont encore nettement supérieures à la moyenne sur 30 ans, de + 1.5°c à + 2.0 c° …

Bulletin rédigé par Michel BADIER - CDA 41 en collaboration avec le comité de rédaction.

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre Val de Loire
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.
La Chambre régionale d'agriculture du Centre Val de Loire dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.
« Action pilotée par les Ministères chargés de l'agriculture et de l'écologie avec l'appui financier de l'agence française de la biodiversité , par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du **plan Ecophyto 2 »**

Bulletin de santé du végétal ECOPHYTO

Bulletin de santé du végétal

Viticulture

du *25/07/2017*

N° 16

bulletin de santé du végétal région Centre

Stades phénologiques de la vigne

Les conditions climatiques de dernières semaines sont toujours favorables à un développement actif de la végétation.

Situation au 24/07/17	Stade moyen		Stade moyen
Chardonnay	L 34 « 1ères baies verrées »	**Pinot Noir**	L 34 « 1ères baies verrées »
Chenin	L 33 « Fermeture »	**Gamay**	L 34 « 1ères baies verrées »
Sauvignon	L 33 « Fermeture » à L 34 « 1ères baies verrées »	**Cot**	L 33 « Fermeture »
Cabernet	L 33 « Fermeture »	**Pineau d'Aunis**	L 33 « Fermeture »

MB Sauvignon 41 - L 33
« Fermeture». Les grains éclaircissent pour commencer à devenir translucides et bientôt les 1ères baies verrées …

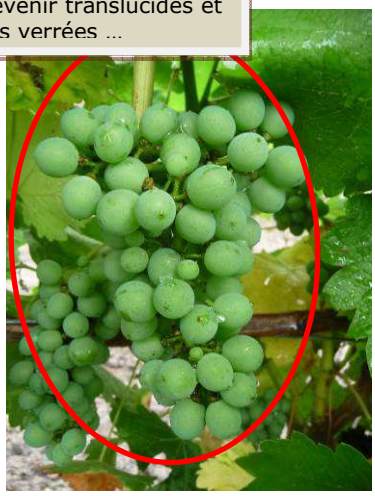

AAS -Pinot Noir 37 - L 34
«1ères baies verrées»

Commentaires : L'ensemble des cépages se trouve tous entre le stade **L 33 « fermeture »** Cabernet, Chenin **…** et **L 34** « 1ères baies verrées » sur Pinot Noir, Chardonnay Sauvignon, Gamay

MALADIES

Mildiou

Observations :

La situation reste globalement **saine et assez stable** actuellement avec peu de symptômes visibles sur les parcelles du réseau même sur une majorité des TNT.

Suite à la période humide du 09 au 11 /07, les contaminations ont été plus réduites que prévues.

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre Val de Loire
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.
La Chambre régionale d'agriculture du Centre Val de Loire dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.
« Action pilotée par les Ministères chargés de l'agriculture et de l'écologie avec l'appui financier de l'agence française de la biodiversité , par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du **plan Ecophyto 2 »**

Bulletin de santé du végétal ECOPHYTO

Bulletin de santé du végétal

Viticulture

du *25/07/2017*

N° 16

bulletin de santé du végétal région Centre

MB - 24/07/17 **– Mildiou** sur TNT

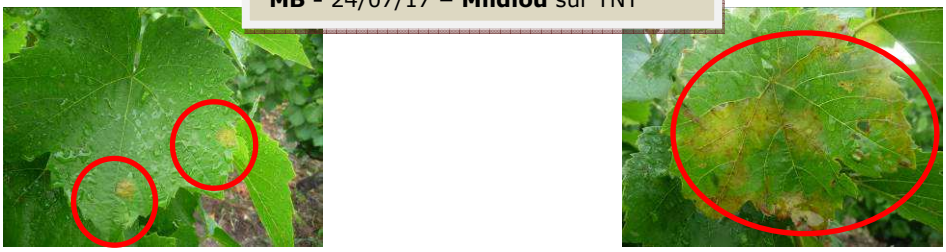

Témoins non traités :
La situation a légèrement évolué en 8 jours sur ces TNT mais la grande majorité de ces parcelles (66%) ne présentent toujours pas de symptômes de Mildiou sur feuilles.
Cependant sur ces TNT infectés, on observe depuis quelques jours, une évolution des symptômes avec une fréquence moyenne d'attaque sur feuilles qui arrive voire dépasse les 20% (20 feuilles présentant des symptômes sur 100 feuilles observées).

Hors parcelles du réseau, nous pouvons observer sporadiquement sur des parcelles, une nouvelle sortie de taches sur le jeune feuillage liées aux dernières pluies du 09 au 11 juillet et notamment sur les parcelles où il y avait déjà des symptômes de début juin.

Evolution de carte risque sur les 7 derniers jours

Carte risque au 17/07/17

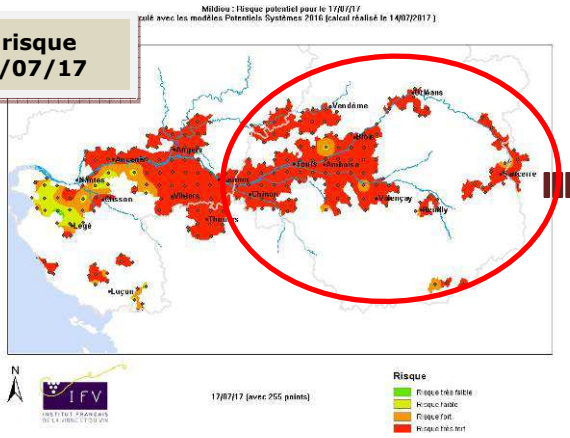

Carte risque au 24/07/17

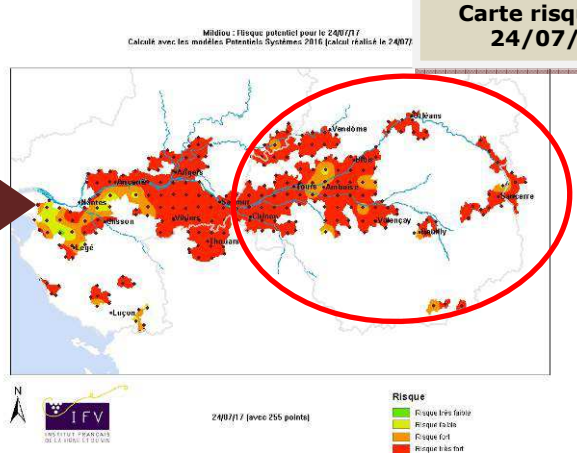

Modèle Potentiel Système et seuil indicatif de risque :
Selon le modèle, les pluies du 22/23/24 ont été contaminatrices et sur tous les vignobles.

Le risque reste globalement élevé et cela encore sur plusieurs jours.
Sur les vignobles de Quincy et de Chateaumeillant, le risque se stabilise voire baisse lié à des cumuls de pluies plus faibles sur les dernières semaines

Il y a des contaminations simulées dès qu'il y a nouvelles pluies.

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre Val de Loire
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.
La Chambre régionale d'agriculture du Centre Val de Loire dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.
« Action pilotée par les Ministères chargés de l'agriculture et de l'écologie avec l'appui financier de l'agence française de la biodiversité , par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du **plan Ecophyto 2 »**

Bulletin de santé du végétal ECOPHYTO

Bulletin de santé du végétal

Viticulture

du *25/07/2017*

N° 16

Analyse globale du risque (synthèse entre les données du modèle et les observations terrain)
La présence de taches de mildiou sur feuilles au vignoble reste assez faible encore actuellement même suite aux pluies de la période du 09 juillet dernier.
Compte tenu du stade atteint, c'est surtout le jeune feuillage qui va être sensible et d'autant plus s'il y a une masse de jeunes feuilles.
A l'approche de la véraison la sensibilité des grappes devient quasiment nulle.
Même si la situation parait rester favorable au mildiou, nous observons peu de symptômes visibles encore actuellement.

Moyens de lutte prophylactique
Eliminez les pampres qui sont plus particulièrement sensibles aux contaminations primaires de par leur proximité avec le sol (surtout en début de saison).
Limiter la vigueur des vignes au potentiel de récolte nécessaire et suffisant aux objectifs de production.
Réduire l'humidité des parcelles (enherbement maîtrisé, drainage, combler les mouillères…).
Accoler à temps pour éviter que les pampres tombent vers le sol et pour permettre une meilleure application de la protection

Oidium

Observations :
Aucun nouveau symptôme n'a été visualisé sur des parcelles du réseau depuis le 20 juin hormis sur 3 témoins non traités (symptômes sur grappes et sur feuilles sur l'ouest du vignoble). Sur ces 3 TNT, il y a eu une légère évolution de symptômes depuis 15 jours mais cela reste cependant modéré.
Hors parcelle du réseau : peu ou pas de symptômes visualisés

Rappel pour l'Oidium :
Sur cépages peu sensibles à l'oïdium, on peut considérer que la fermeture de la grappe (complète) marque la fin de la période de risque.

Modèle Potentiel Système et seuil indicatif de risque :
Le risque remonte sur certains secteurs et localement des contaminations peuvent se produire encore - voir cartographie ci-dessous.
Les parcelles présentant des symptômes peuvent voir encore l'oïdium évoluer légèrement.

Carte risque au 17/07/17

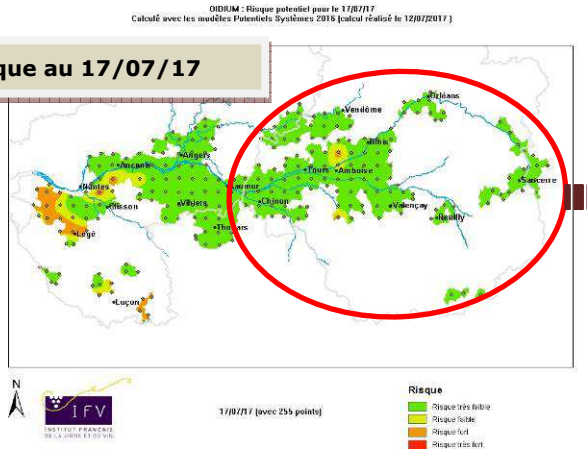

Carte risque au 24/07/17

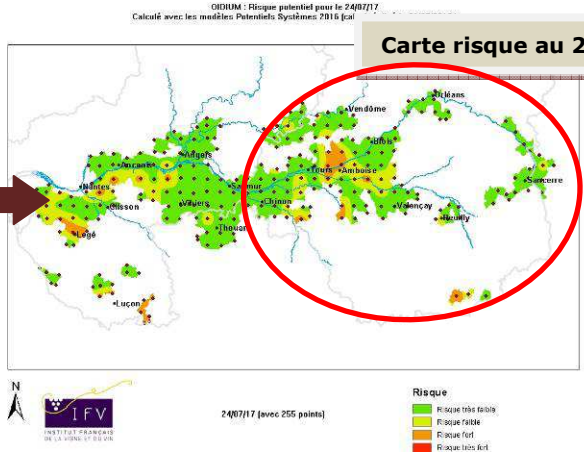

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre Val de Loire
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.
La Chambre régionale d'agriculture du Centre Val de Loire dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.
« Action pilotée par les Ministères chargés de l'agriculture et de l'écologie avec l'appui financier de l'agence française de la biodiversité , par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du **plan Ecophyto 2 »**

Bulletin de santé du végétal

Viticulture

du *25/07/2017*

N° 16

Analyse globale du risque (synthèse entre les données du modèle et les observations terrain)
Globalement la situation est saine actuellement sur l'ensemble du vignoble.
Le risque devient très faible et les contaminations simulées auront un impact très limité voire nul.
Seules en situations déjà infectées actuellement, des contaminations pourraient continuer à évoluer mais lentement.

Moyens de lutte prophylactique
La mise en place des effeuillages permettent d'aérer la zone fructifère et exposent les grappes aux UV limitant l'installation et le développement de l'oïdium.

Black-rot

Observations :
Aucun nouveau symptôme n'a été observé sur les parcelles du réseau depuis le début juin.

Hors parcelle du réseau : Quasiment pas de symptômes visualisés depuis le début de campagne.

Modèle Potentiel Système et seuil indicatif de risque:
Le risque globalement diminue toujours et des contaminations sont très faibles voire nulles.

Analyse globale du risque (synthèse entre les données du modèle et les observations terrain)
La situation est saine actuellement sur l'ensemble du vignoble y compris sur les parcelles à historique.
En situation saine actuellement, les contaminations seront nulles.

Moyens de lutte prophylactique
Eliminez les baies momifiées (grappillons non récoltés, restés accrochés au palissage) lors de la taille ou du pliage.
Réduire l'humidité des parcelles (enherbement maîtrisé, drainage, combler les mouillères…)
Méthodes de substitution
Il n'existe pas d'alternative de substitution

Botrytis

Observations :
Sur les parcelles du réseau : Les symptômes observés 3 semaines, sont toujours visibles mais ils ont globalement peu progressé en fréquence (ils ont séché …) sauf sur certaines parcelles vigoureuses de Gamay, Pinot Noir…..
Dans la majorité de ces cas, les baies contaminées se dessèchent plus ou moins rapidement selon le caractère humide des parcelles et surtout de la vigueur. Les baies se momifient, en gardant leur teinte marron-violacé. Ces symptômes peuvent se confondre avec des symptômes de Black-rot sur grappes, mais contrairement au Black-rot, aucun pycnide n'apparait.
On peut observer également des sporulations sur les baies en cours de dessèchement. Ces baies présentent nécessairement des «ouvertures» dans la pellicule des baies pour qu'il y ait extériorisation de mycélium. Ces baies ont donc certainement présenté des microfissures (baies compressées par exemple) ou des blessures quelconques comme des coups d'effeuillage ou de rognage, ou encore des perforations de tordeuses.

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre Val de Loire
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.
La Chambre régionale d'agriculture du Centre Val de Loire dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.
« Action pilotée par les Ministères chargés de l'agriculture et de l'écologie avec l'appui financier de l'agence française de la biodiversité , par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du **plan Ecophyto 2 »**

Bulletin de santé du végétal

Viticulture

du *25/07/2017*

N° 16

bulletin de santé du végétal région Centre

MB – Botrytis sur Gamay 41 – 24/07/17
Foyers qui ont séchés

Seuil indicatif de risque:
Le risque peut devenir plus élevé sur certaines parcelles et certains cépages (Gamay, Pinot Noir …) et donc suivre l'évolution

Moyens de lutte prophylactique
Les mesures prophylactiques d'un effeuillage permettent d'aérer la zone fructifère.
Les effeuillages ne doivent pas être réalisés en conditions de températures trop élevées pour éviter les dégradations car celles-ci fragilisent les baies. Ils doivent être réalisés sur les faces côté levant ou orientées au nord pour éviter une trop forte exposition au soleil.
-Bonne protection contre l'Oïdium et les vers de la grappe qui peuvent créer des voies de pénétration du Botrytis dans les baies.
-Installation d'un enherbement maîtrisé pour limiter les effets de relargage d'eau des pluies automnales dans les baies à l'approche des vendanges (éclatement des baies).
Méthodes de substitution
Il n'existe pas d'alternative de substitution

ESCA / BDA

Observations :
Les symptômes sont maintenant bien visibles sur les parcelles du réseau et il y a une accélération dans l'apparition des symptômes depuis 15 jours.
Cette extériorisation de symptômes est due notamment aux fortes chaleurs de la période depuis le 15 juin dernier.

MB – Esca sur Sauvignon 41 – 24/07/17

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre Val de Loire
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.
La Chambre régionale d'agriculture du Centre Val de Loire dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.
« Action pilotée par les Ministères chargés de l'agriculture et de l'écologie avec l'appui financier de l'agence française de la biodiversité , par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du **plan Ecophyto 2 »**

Bulletin de santé du végétal ECOPHYTO

Bulletin de santé du végétal

Viticulture

du *25/07/2017*

N° 16

Seuil indicatif de risques
Les conditions météo des dernières semaines ont été plus favorables à l'extériorisation des symptômes et la maladie commence à être bien présente voire très présente sur tous les vignobles

RAVAGEURS

Cicadelles vertes

Observations :
Les populations de cicadelles vertes sont globalement stables mais cependant la majorité des parcelles (80 % des parcelles) ne sont encore que peu ou pas concernées avec moins de 10 larves pour 100 feuilles observées. Seuls sur deux parcelles du réseau où les populations les plus importantes atteignent 40 à 50 % de présence.
Rappel du seuil de nuisibilité : 100 larves pour 100 feuilles observées.

Seuil indicatif de risques
Aucun risque actuellement

Méthodes alternatives / Méthodes de substitution
L'application d'argile comme barrière physique est testée depuis 2-3 ans sur nos vignobles et donne des résultats assez satisfaisants si ces applications sont réalisées assez précocement.
A tester et réserver aux parcelles à historique avec des cépages sensibles tel le Côt, ...
Les auxiliaires comme les larves de chrysopes, de coccinelles, carabes, forficules peuvent permettre de réguler les populations

Erinose

Observations :
Nous avons observé l'apparition de quelques nouveaux symptômes typiques (boursouflures colorées sur la face supérieure des feuilles) essentiellement sur les jeunes feuilles vers le 25 juin dernier. Peu ou pas d'évolution depuis …..
Cela reste limité à quelques parcelles.

Seuil indicatif de risques
Aucun risque actuellement

Méthodes alternatives / Méthodes de substitution
La gestion des populations de typhlodromes doit permettre de « contenir » les acariens
Il n'existe pas d'alternative de substitution

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre Val de Loire
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.
La Chambre régionale d'agriculture du Centre Val de Loire dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.
« Action pilotée par les Ministères chargés de l'agriculture et de l'écologie avec l'appui financier de l'agence française de la biodiversité , par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du **plan Ecophyto 2 »**

Bulletin de santé du végétal

Viticulture

du *25/07/2017*

N° 16

bulletin de santé du végétal région Centre

Acariens Rouges et Jaunes

Aucune parcelle du réseau ne présente de formes mobiles.

Evaluation des risques
Aucun risque.

Méthodes alternatives / Méthodes de substitution
La gestion des populations de typhlodromes doit permettre de « contenir » les acariens

Drosophila suzukii

Observations :
Le suivi de la population d'adulte s'effectue à l'aide de pièges placés en bordure de parcelle. Les premiers résultats de piégeage (18/41) montrent que des populations d'adultes (mâles et femelles) sont présentes actuellement.

Adulte mâle de Drosophila suzukii
Reconnaissable aux 2 points noirs sur le bout de ses ailes
La femelle est équipée d'un grand ovipositeur et elle peut perforer les fruits sains et y pond ses œufs

Drosophila suzukii *est un ravageur originaire d'Asie identifié en France depuis 2010. En septembre 2011, elle a pour la première fois été observée dans les vignobles du Sud-Ouest. Elle cause des dégâts très importants sur de nombreuses espèces fruitières notamment des cerises et des petits fruits rouges mais est également rencontré sur raisin.*
Drosophila suzukii *a la particularité d'avoir un cycle biologique court permettant un nombre de génération pouvant aller jusqu'à 13 par an. Des études sont toujours en cours pour compléter les connaissances sur son cycle biologique. La fécondation des femelles se ferait avant la période hivernale. Elles passeraient l'hiver sous forme adulte dans divers refuges (abris, forêt…). Il semblerait que plusieurs jours de froid intense pendant l'hiver soit néfaste à leur survie. La femelle utilise son ovipositeur pour perforer l'épiderme des baies et y déposer un œuf. Celui-ci incube entre 1 et 3 jours puis 3 stades larvaires se succèdent sur une période allant de 3 à 13 jours. A la fin du troisième stade, la pupaison s'effectue pendant 3 à 13 jours à l'intérieur ou à l'extérieur du fruit. L'adulte déchire ensuite la pupe pour émerger. Ce cycle qui peut être très court, lui procure un fort potentiel de dispersion. Les adultes sont assez mobiles et pourraient parcourir plusieurs kilomètres. L'espérance de vie d'un adulte varie de 3 à 9 semaines, période pendant laquelle la femelle pourrait pondre en moyenne 380 œufs.*

Cicadelles de la Flavescence Dorée

Information SRAL Centre Val de Loire : « Il est rappelé que la lutte contre cette cicadelle est rendue obligatoire en parcelles de vigne mères de greffons et de porte-greffes, compte tenu de la présence avérée du phytoplasme de la flavescence dorée en région Centre Val de Loire."
Observation :
Le piégeage d'adulte de cicadelle *Scaphoideus titanus* a commencé vers le 10 juillet dernier, il progresse sensiblement et le pic sera atteint cette semaine …

Cicadelle *Scaphoideus titanus* adulte

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre Val de Loire
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.
La Chambre régionale d'agriculture du Centre Val de Loire dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.
« Action pilotée par les Ministères chargés de l'agriculture et de l'écologie avec l'appui financier de l'agence française de la biodiversité , par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du **plan Ecophyto 2 »**

Bulletin de santé du végétal ECOPHYTO

Bulletin de santé du végétal

Viticulture

du *25/07/2017*

N° 16

Rappel :

Dans les zones soumises à une lutte insecticide obligatoire par arrêté préfectoral :

- En parcelles de vignes-mères de greffons et de porte-greffes, la stratégie insecticide repose sur l'application de 3 traitements. Le 3ème traitement doit fait sur les adulte et au pic du vol.
- En pépinières, la lutte sera maintenue en continu jusqu'à la disparition des adultes.

Seuil indicatif de risques

Pour les parcelles concernées par la protection contre les cicadelles de la Flavescence Dorée : parcelles de multiplication et de pré multiplication de greffons et/ou en lutte obligatoire, vous référer à la note du SRAL du 20/07/2017.

***Méthodes alternatives / méthode de substitution*.**

Epamprage permet de réduire les réservoirs de larves de la cicadelle vectrice
Destruction des ceps atteint de jaunisse.
Il n'existe pas d'alternative de substitution

Réglementation

Les abeilles butinent, protégeons les !

Respectez les bonnes pratiques phytosanitaires

1. Les traitements insecticides et/ou acaricides sont interdits, sur toutes les cultures visitées par les abeilles et autres insectes pollinisateurs, pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats.
2. Par **dérogation**, certains insecticides et acaricides peuvent être utilisés, **en dehors de la présence des abeilles**, s'ils ont fait l'objet d'une évaluation adaptée ayant conclu à un risque acceptable. Leur autorisation comporte alors une mention spécifique "emploi autorisé durant la floraison et/ou au cours des périodes de production d'exsudats, **en dehors de la présence des abeilles**".
3. Il ne faut **appliquer un traitement sur les cultures que si nécessaire** et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage de la spécialité commerciale autorisée.
4. **Afin d'assurer la pollinisation des cultures**, de nombreuses ruches sont en place dans ou à proximité des parcelles en fleurs. Il faut **veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.** Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs. Il faut **éviter toute dérive** lors des traitements phytosanitaires.

Abonnez-vous **gratuitement** aux BSV de la région Centre
http://bsv.centre.chambagri.fr

Prochain BSV Viticulture Centre Val de Loire : 01 aout 2017.

Ce qu'il faut retenir ….
Cette année 2017 doit permettre de consolider le fonctionnement du réseau et le contenu du BSV grâce aux retours et remarques constructives de chacun tout au long de la campagne.
La qualité du BSV et les services qu'il pourra rendre, sont de la responsabilité de tous (lecteurs comme observateurs)

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre Val de Loire
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.
La Chambre régionale d'agriculture du Centre Val de Loire dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.
« Action pilotée par les Ministères chargés de l'agriculture et de l'écologie avec l'appui financier de l'agence française de la biodiversité , par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du **plan Ecophyto 2 »**